

Chap 08. Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Introduction :

Souvenez-vous, en classe de première vous avez étudié le processus de socialisation, qui participe à la construction des identités individuelles et contribue à faire de nous des êtres singuliers mais aussi des êtres sociaux appartenant et s'intégrant à différents groupes sociaux.

Ainsi, vous avez appris que ce processus est différencié selon le milieu social et le sexe et que les configurations familiales exercent une influence sur les conditions de socialisation des enfants et des adolescents favorisant plus ou moins leur réussite scolaire. En prêtant attention aux variations familiales vous avez pu comprendre des parcours scolaires et de vie « atypiques », ces trajectoires dites « improbables » où l'origine sociale des parents, les investissements dans la scolarité ou encore certaines pratiques culturelles peuvent expliquer ces parcours singuliers. Dans ce chapitre, vous allez vous intéresser à l'école, toujours en lien avec la famille.

La question est alors de savoir comment l'École (au sens large, cette notion désigne l'ensemble des institutions chargées de délivrer un enseignement dans le cadre de la formation initiale (écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, voire enseignement supérieur), qui accueille des enfants et des jeunes d'origine sociale, géographique et de sexe différents, parvient (ou pas) à remplir une de ses fonctions, celle d'instrument d'égalité des chances. Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre l'origine de trajectoires individuelles de formation différenciées et inégales.

1. L'École cherche à transmettre des savoirs à tous les enfants, favorisant ainsi l'égalité des chances.

1.1 Quelles sont les missions de l'École dans les sociétés démocratiques ?

Dans une société démocratique, l'École a une double fonction : elle est une instance d'intégration qui doit transmettre des savoirs mais elle est aussi le principal instrument de l'égalité des chances.

1.1.1 L'École, une instance d'intégration qui transmet des savoirs : l'exemple de la France.

Depuis la III^e République, en France, au début des années 1880, l'école a été considérée comme l'institution fondamentale de développement d'une République laïque et de démocratisation de la société. La laïcité nécessite que la Raison, le savoir scientifique remplacent l'enseignement religieux : l'école doit émanciper l'enfant des croyances religieuses de la famille pour former un citoyen libre de sa pensée et faciliter l'intégration nationale autour du projet républicain et démocratique. La liberté de conscience et de penser qui est ainsi une valeur fondamentale des sociétés démocratiques doit être un des principes de l'École publique. De nombreuses matières ont pu, depuis les années 1880, favoriser d'une façon ou d'une autre le développement d'une pensée libre seulement soumise à la raison : le français (ou la littérature) avec la diversité des textes, d'auteurs étudiés; la philosophie avec l'étude de la diversité des pensées philosophiques, ouverture culturelle les langues étrangères qui ouvrent les élèves à d'autres cultures, les savoirs proprement scientifiques en SVT, l'EMC qui a remplacé l'instruction morale et religieuse existant depuis 1833 et bien sûr les SES qui se doivent de montrer la diversité des façons de comprendre la vie politique, sociale et économique, etc.

La démocratisation de la société, quant à elle, suppose que l'école respecte l'égalité de droit, tout enfant ayant droit à l'enseignement, mais aussi sur l'égalité des chances que l'enfant vive en ville ou à la campagne, qu'il appartienne aux catégories supérieures ou populaires, qu'il soit en garçon ou une fille, etc. Sur ce dernier point, la réalité de l'égalité de droit des garçons et des filles ne s'est faite

que petit à petit, avec la création de programmes identiques par exemple, mais aussi de la mixité des écoles et des classes. L'école se doit, de plus, d'assurer aux enfants l'égalité des chances, c'est-à-dire une égale probabilité de parcours scolaires et de réussite. Par l'égalité des droits et des chances, l'école publique se veut donc méritocratique, la méritocratie étant une valeur fondamentale d'une société démocratique. Dans une société de liberté et d'égalité, la réussite doit effectivement être uniquement liée au mérite et donc aux efforts de chacun, au travail, etc. Pour cela, les lois Ferry (et d'autres par la suite) établissent ou confirment le droit pour tous les enfants d'aller à l'école, quelle que soit leur confession religieuse (ou leur absence de croyance religieuse d'ailleurs), quels que soient leur sexe, leur lieu d'habitation, etc. Ce droit va d'ailleurs très vite devenir une obligation avec les lois Ferry (voir tableau du 1.1.2. pour plus de détails). Si le droit existe, il se peut que l'absence de moyens financiers des parents empêche ce droit de s'exercer. Dès lors, en plus de l'obligation scolaire, la gratuité va devenir la règle dans les écoles publiques (l'existence d'écoles privées est cependant maintenue), d'abord dans l'enseignement primaire puis dans l'enseignement secondaire (voire dans l'enseignement supérieur public). C'est ainsi que ce droit va progressivement être effectif. Notons enfin que ce développement de la scolarisation va se traduire pour les élèves et étudiants par l'obtention de diplômes reconnus dans le monde du travail : l'école favorise ainsi l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cette fonction va devenir de plus en plus importante du fait de l'acceptation de la république comme système politique de l'acceptation des grandes valeurs et principes républicains (liberté, égalité, fraternité, laïcité, Raison, etc.). Or, vous l'avez vu avec E. Durkheim l'année dernière, la division du travail social nécessite l'intégration des individus dans des métiers spécialisés dont la complémentarité est la base de la cohésion sociale. De ce point de vue, la diversification des filières, des spécialités, des options qui seront proposées par l'École accompagne et favorise cette spécialisation, l'intégration des individus et finalement la cohésion sociale. Toutefois, les positions sociales auxquelles mènent ces formations ne seront pas forcément toutes valorisées de la même façon, ce qui repose la question de l'égalité des chances d'accès aux formations les plus reconnues et donc de nouvelles mesures prises par l'État pour la favoriser. Vous voyez qu'au-delà des valeurs transmises à tous, l'école favorise une nouvelle forme de solidarité, « organique » pour reprendre l'expression de Durkheim, qui favorise la liberté et l'autonomie des individus.

Ainsi, l'École est devenue progressivement un acteur majeur de la socialisation et de l'intégration sociale et culturelle, tout en intervenant dans la distribution des positions sociales.

1.1.2. L'École vise à favoriser l'égalité des chances : les mesures prises en France destinées à favoriser l'égalité des droits et des chances.

L'École a pour mission de favoriser l'égalité des chances. Cela signifie, que cette institution vise à pouvoir offrir à tous, les mêmes chances d'accès à toutes les positions sociales. Ainsi, quelles que soient ses origines et/ou ses caractéristiques, chaque individu doit avoir le droit et les mêmes possibilités d'accéder à toutes les positions sociales et aux ressources qui permettent de les atteindre. Ainsi, il faut veiller à ce que chacun ait les mêmes chances de départ. Concrètement, cela suppose qu'aucun avantage lié au genre, à la religion, à l'origine sociale ou encore au fait de n'avoir aucun handicap ne puisse se traduire par une influence sur les résultats scolaires ou conditionne l'accès à telle ou telle filière, école ou formation.

L'École étant le lieu de transmission des savoirs certifie leur acquisition en distribuant des titres scolaires (des diplômes) comme le brevet des collèges, le CAP, le BEP (supprimé en 2009), le baccalauréat puis les titres délivrés par le supérieur (BTS, BUT, licence, Master...). Or, les diplômes délivrés, comme vous le savez, ont un impact en matière d'accès à l'emploi, aux différentes positions sociales. Ainsi, il apparaît impératif que l'égalité des chances aux différentes formations et aux différents diplômes soit réelle et ne dépende plus de l'origine sociale ou du genre mais repose sur un principe méritocratique. C'est alors le mérite (les efforts et le travail de chacun) qui doit déterminer la réussite scolaire, l'accès aux différentes formations et diplômes et par voie de conséquence la position professionnelle et la place dans la structure sociale.

L'égalité des chances va en partie motiver une unification de l'école. On observe alors une volonté progressive d'une école pour toutes et tous.

Dans un premier temps, ce processus va concerner l'enseignement primaire.

- 1833 Loi Guizot : toutes les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation de se doter d'une école de garçons.
- 1867 Loi Duruy : toutes les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation de se doter d'une école de filles.
- 1881-1882 Lois Ferry : L'enseignement primaire devient gratuit. L'obligation scolaire pour les enfants de 6 à 13 ans (filles comme garçons) est instituée. Les écoles publiques deviennent laïques. L'école maternelle devient une école gratuite et laïque également, mais non obligatoire. Enfin, un certificat d'études primaires est mis en place validant la maîtrise des savoirs attendus à la fin de l'enseignement primaire, il est passé dès l'âge de 11 ans. Les lois Ferry permettent réellement d'unifier l'école primaire et favorise l'égalité des chances en permettant à tous d'accéder à une instruction scolaire : elle n'oblige plus les communes à se doter d'écoles mais les enfants à être scolarisés.
- 1924 Filles et garçons scolarisés auront les mêmes programmes. Jusqu'ici ce n'était pas le cas, les enseignements étaient différents, les préparant à des places différentes dans la société. C'est aussi à ce moment-là que le baccalauréat sera le même pour les deux sexes.
- 1965 Les écoles deviennent mixtes, permettant alors d'intégrer filles et garçons dans les mêmes classes sans aucune séparation. Ils seront à présent socialisés ensemble. Il faut préciser que cette mixité existait déjà dans les petites communes où les élus refusaient de financer deux écoles primaires.
- 2017 Dédoublage des classes de CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire. Si la gratuité de l'enseignement secondaire est décidée dans les années 1930, c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que des transformations dans le cycle secondaire vont être entreprises pour favoriser l'égalité des chances.
- 1933 La gratuité est étendue à l'enseignement secondaire par la loi du 31 mai 1933. Les manuels scolaires sont gratuits jusqu'à la classe de troisième, ainsi que les matériels et fournitures à usage collectif. Dans les lycées, les manuels sont le plus souvent à la charge des familles.
- 1959 Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (depuis 1936 c'était 14 ans) et création des lycées techniques.
- 1975 Loi Haby : cette loi instaure le collège unique. Ainsi, à la fin de CM2, tous les élèves iront au collège et suivront le même programme. Auparavant, il y avait différents collèges (collèges d'enseignement général, collèges d'enseignement technique suivis par des enfants d'origine sociale globalement différente et ne menant pas aux mêmes orientations après le collège ...).
- 1976 Création des lycées professionnels
- 1981 Créations de zones d'éducation prioritaire (ZEP). Il s'agit d'une politique de « discrimination positive » visant à donner plus de moyens aux établissements situés dans des zones scolairement défavorisées. L'objectif est ici de déroger aux objectifs d'égalitarisme (en droit) et d'unité de traitement de tous les élèves sur tout le territoire, en donnant plus à ceux qui ont un désavantage au départ. Ces politiques d'éducation prioritaire visent à faire progresser la réussite de ces élèves et ainsi de favoriser l'égalité des chances. En 2018 cela s'est concrétisé par une nouvelle mesure allant dans ce sens, le dédoublement des classes de CP et de CE1.

1987 Objectif de 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

2005 L'objectif de 1987, sera repris et réaffirmé par la suite en 2005 avec la loi d'orientation. Celle-ci reprend l'objectif précédent et fixe comme autre objectif de conduire 50 % d'une classe d'âge à un diplôme du supérieur.

2009 Le baccalauréat professionnel est aligné sur le baccalauréat général. La formation passe alors de 4 ans à 3 ans.

2018-2019 Réforme du lycée général mettant fin aux séries S, L et ES.

Les mesures destinées à favoriser l'égalité des chances scolaires sont également en partie économiques : versement de bourses, d'aides, d'allocations de rentrée scolaire... Mais il s'agit aussi

de mesures juridiques, comme le droit pour tout enfant handicapé d'être scolarisé en milieu scolaire normal (ce qui implique que les établissements prennent des dispositions pour les intégrer : aménagement des locaux pour l'accès en fauteuil roulant, personnel supplémentaire pour aider ces élèves, divers aménagements lors des cours et des évaluations, personnel d'accompagnement AESH...). La loi de 2013 ira dans ce sens, son objectif étant de mettre en place une école réellement inclusive.

1.2. Depuis les années 1950, l'École s'est-elle démocratisée ?

1.2.1. Un long processus de massification qui se distingue du processus de démocratisation.

La massification scolaire « se caractérise notamment par un allongement de la durée des études et par l'accès d'une large partie de la population à un niveau de formation élevé, qui était auparavant réservé à une minorité d'élèves généralement issus des catégories sociales les plus privilégiées » . Comme nous venons de le voir précédemment, afin de favoriser l'égalité des chances, l'école s'est transformée (obligation scolaire, mixité scolaire, allongement de la durée de scolarisation, zone d'éducation prioritaire...) ce qui a eu pour conséquence une généralisation du fait scolaire se traduisant par une hausse du nombre d'élèves scolarisés et des durées de scolarité contribuant bien au processus de massification.

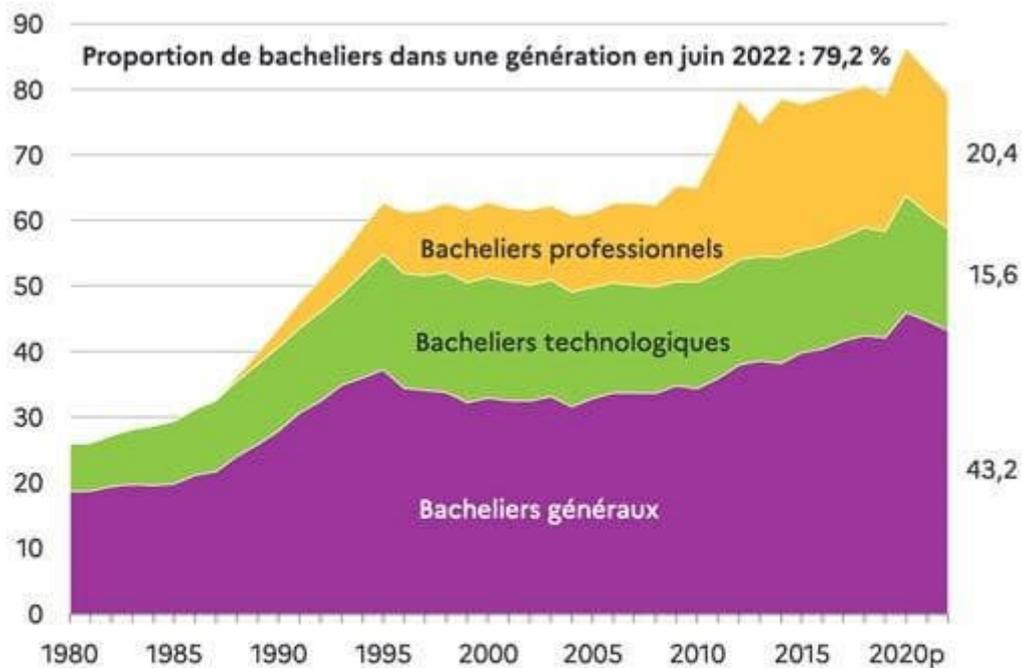
Pour mesurer ce phénomène, différents indicateurs peuvent être utilisés :

Le taux de scolarisation mesure la proportion d'individus d'un âge donné scolarisés par rapport à l'ensemble des individus de cet âge. D'après les données de l'INSEE et du ministère de l'éducation, en 1970, 60 % des enfants de 3 ans étaient scolarisés contre 98 % en 2021. En 1986, seuls 20 % des filles et garçons de 21 ans étaient scolarisés, ils sont deux fois plus nombreux aujourd'hui en 2021. D'ailleurs, d'après le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur a été multiplié par 8,6 entre 1960 et 2017.

Taux de scolarisation = nombre d'élèves âgés de X ans en formation initiale inscrits dans un établissement d'enseignement / Nombre de jeunes de cet âge (en %)

On peut aussi s'intéresser au taux d'accès à un diplôme ou à une formation. Celui-ci mesure la proportion d'élèves d'une génération (c'est à dire nés la même année ou la même période) qui obtiennent un diplôme ou accèdent à une formation. On peut donc calculer le taux d'accès au baccalauréat comme à tout autre diplôme. Ainsi, outre la progression des taux de scolarisation à tous les âges, on observe une hausse du taux d'accès au baccalauréat mais également à l'enseignement supérieur. La massification scolaire a donc concerné d'abord l'enseignement primaire, puis à partir de 1945 et jusqu'aux années 60 l'enseignement secondaire. La massification du secondaire va enfin avoir des conséquences sur l'enseignement supérieur qui va voir ses effectifs croître également à partir des années 1970-80.

Si toutes les transformations de la législation encadrant l'accès à l'école que nous avons mentionnées auparavant ont contribué à cette massification de l'enseignement, il convient également de rajouter un autre facteur important : la multiplication de l'offre de formations. Ces possibilités nouvelles permettent d'attirer un nombre croissant d'élèves et d'étudiants et de contribuer ainsi à la hausse des effectifs scolarisés et à l'augmentation de la durée de scolarisation. Si vous regardez le document suivant, vous pouvez voir que la proportion de bacheliers au sein d'une génération a crû. En effet, en juin 2020, 86,6 % de la génération en âge de passer le baccalauréat est bachelière contre 28 % en 1980. Or, cette augmentation peut s'expliquer d'abord par une accélération de la proportion de bacheliers dès 1968 du fait de la création des baccalauréats technologiques. Puis, en 1986, vont être créés les baccalauréats professionnels et l'on constate alors que le taux de bachelier va augmenter puis stagner autour de 62 %. À partir de 2010, la part des bacheliers au sein d'une génération augmente rapidement suite à la réforme des baccalauréats professionnels (passage de 4 à 3 ans de formation) mais aussi à une reprise de la progression de la voie générale.



p : données provisoires. Pour la session 2022, les chiffres ont été établis à partir des résultats provisoires du baccalauréat 2022.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DROM hors Mayotte à partir de 2001.

Source : DEPP, Systèmes d'information Ocean, Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture ; Insee, estimations démographiques, traitement DEPP.

1.2.2. L'école s'est en partie démocratisée : un accès plus large pour l'ensemble des milieux sociaux.

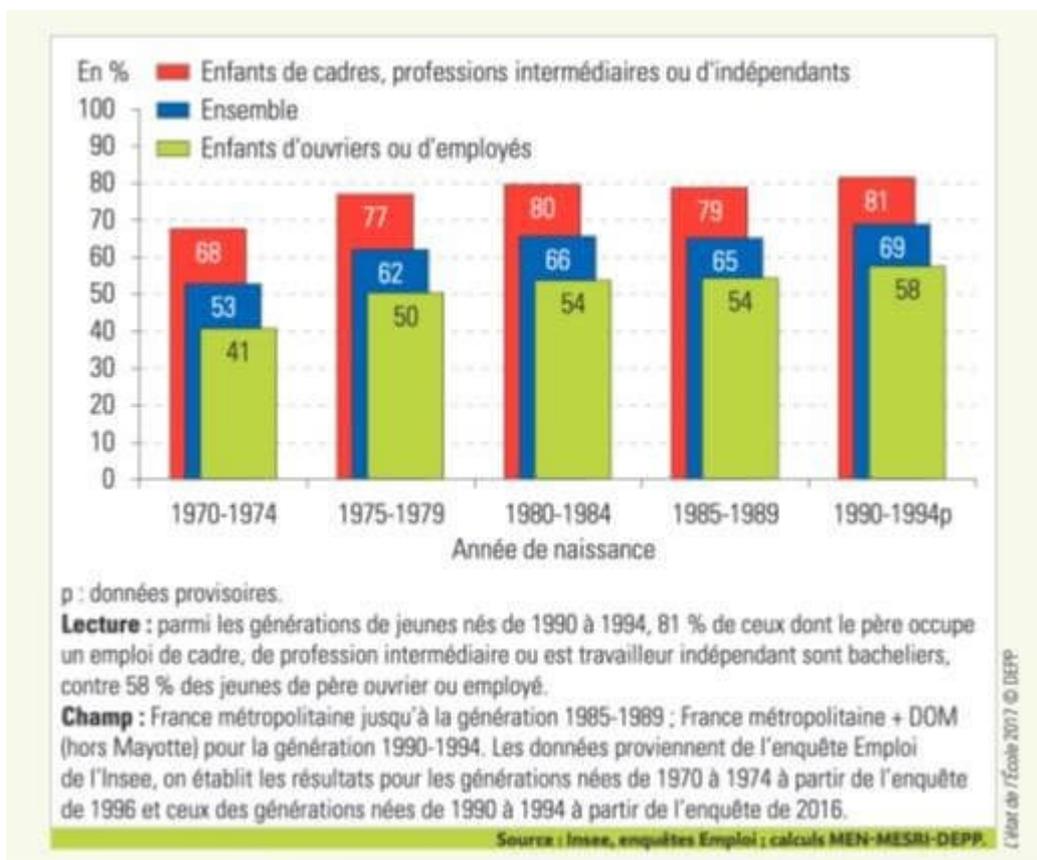
Pour pouvoir répondre à la question « l'École s'est-elle démocratisée ? », il convient de préciser et de distinguer différentes conceptions de la démocratisation. Certains sociologues distinguent la démocratisation quantitative, qui correspond à l'élargissement de recrutement des élèves et renverrait plutôt au processus de massification, de la « démocratisation qualitative », qui renvoie plutôt à un affaiblissement du lien entre réussite scolaire, type de formation et origine sociale : la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés se rapprocherait de celle des enfants de milieux favorisés. D'autres, comme Pierre Merle, parlent de « démocratisation ségrégative » : l'accès de plus en plus grand à un niveau de formation élevé n'empêche pas le creusement des inégalités de réussite scolaire. Prenons l'exemple du baccalauréat pour montrer cela. La réussite au baccalauréat peut certes augmenter pour tous les élèves quel que soit leur milieu social, mais elle peut augmenter plus fortement chez les enfants de milieux favorisés que chez les enfants de milieux défavorisés. Les écarts de réussite scolaire s'accroissent donc. De plus cette réussite scolaire chez enfants de milieux défavorisés peut se faire essentiellement pour des baccalauréats moins valorisés (le baccalauréat professionnel par rapport au baccalauréat général). La différenciation croissante des formations scolaires peut favoriser cette « démocratisation ségrégative ».

Alors qu'en est-il en France ?

Au sens large, le plus couramment adopté, la démocratisation scolaire correspond à une égalisation des chances scolaires. Cela implique que les résultats scolaires ne soient plus, ou de moins en moins, dépendants du milieu social d'origine, du sexe ou encore de l'origine migratoire nationale ou d'autres variables.

On constate indéniablement une démocratisation quantitative qui correspond bien au processus de massification que nous avons abordé dans le point précédent. Ce processus a contribué en partie à la démocratisation scolaire par le fait d'un élargissement social de l'accès à l'école. En effet, de plus en plus d'élèves de milieux sociaux divers (enfants d'agriculteurs, d'ouvriers, de cadres, etc.) accèdent aux différents niveaux de scolarité et de diplômes alors qu'auparavant, le secondaire et

l'enseignement supérieur étaient des niveaux d'enseignement très élitistes et, de fait, plutôt réservés aux enfants de catégories privilégiées. L'augmentation du taux d'obtention du baccalauréat quelle que soit l'origine sociale des élèves confirme l'existence d'une démocratisation quantitative. L'école s'est donc bien ouverte à une population plus large. Le graphique ci-dessous nous permet de constater que la part des jeunes ayant le baccalauréat a fortement augmenté. En effet, 53 % des jeunes nés entre 1970 et 1974 ont obtenu le baccalauréat contre 66 % pour des jeunes de la génération 1980-1984. Par la suite, la progression a été plus lente pour atteindre 69 % pour dans la génération 1990-1994. Cette ouverture de l'école a profité à tous et notamment aussi aux enfants d'ouvriers et d'employés puisque seulement 41 % des enfants de la génération 1970-1974 obtenaient ce diplôme contre 58 % pour de la génération 1990-1994. Si on regarde l'enseignement supérieur, d'après l'INSEE, en 2017, 26 % des adultes âgés de 25 à 34 ans enfants d'ouvriers étaient diplômés du supérieur, ils sont 30 % en 2020. Toujours en 2017, 39 % des adultes âgés de 25 à 34 ans et enfants d'employés étaient diplômés du supérieur, ils sont 44 % en 2020. Ainsi, les transformations de l'école ont favorisé l'accès d'un plus grand nombre à l'enseignement primaire, puis secondaire et enfin dans le supérieur. L'école a ainsi élargi son public, permettant à tous les milieux sociaux de pouvoir accéder aux différents cursus et diplômes.



Cette démocratisation quantitative a participé à rendre d'avantage possibles les trajectoires de mobilités sociales ascendantes. D'une part, elle a accompagné les mutations de l'économie notamment les besoins en main-d'œuvre qualifiée, contribuant ainsi à la mobilité sociale structurelle. D'autre part, cette démocratisation facilite également, dans une certaine mesure, à la fluidité sociale (voir chapitre suivant).

1.2.3. Mais ce processus de démocratisation reste partiel et inachevé : la persistance des inégalités de réussite scolaire selon le milieu social.

Comme vous avez pu le voir précédemment, les transformations de l'école ont entraîné une massification scolaire contribuant en partie à une démocratisation de l'école. Du fait que l'on constate un élargissement de l'accès des élèves de tous milieux sociaux à certains niveaux et types de formations, on en conclut facilement à une démocratisation de l'enseignement, conçue comme une

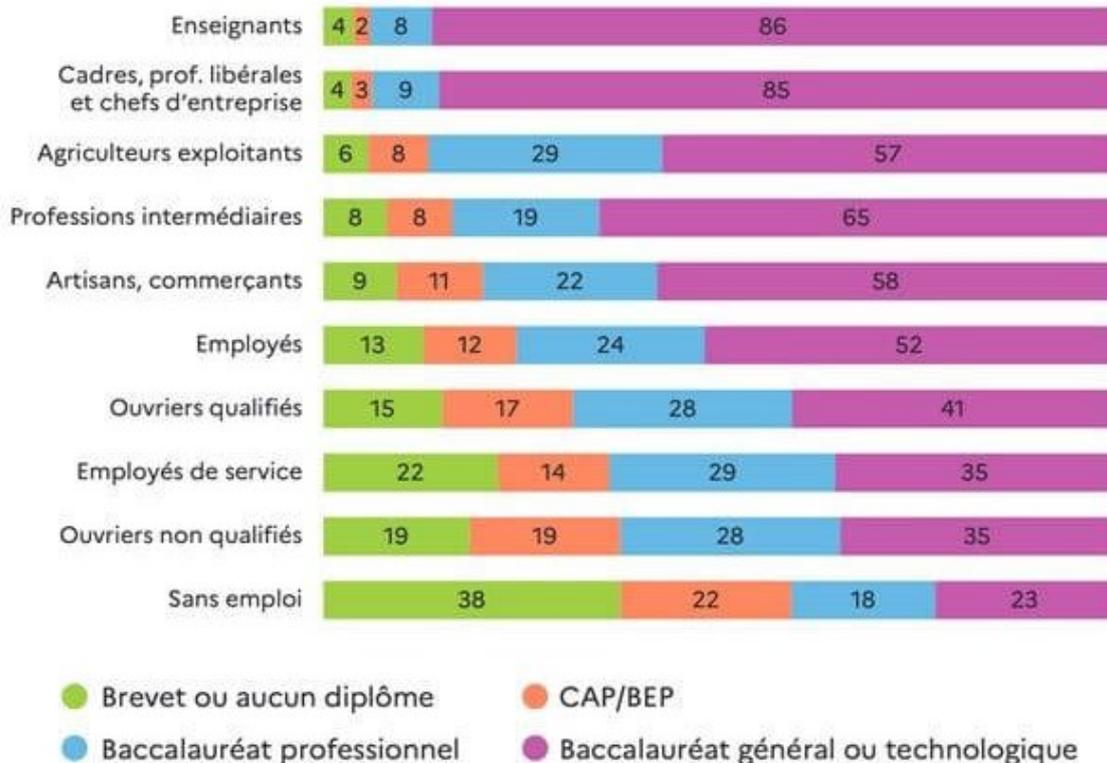
amélioration de l'égalité des chances de réussite scolaire. Or, il s'avère que trancher n'est pas aussi facile que cela.

Pour de nombreux sociologues, le processus de massification n'a pas fait disparaître les inégalités scolaires et se serait en réalité accompagné d'une « démocratisation ségrégative ». Cela signifie alors que l'origine sociale, entre autre, continue largement de déterminer les parcours scolaires, qui sont alors socialement différenciés à tous les stades du parcours scolaire

Vous devez tout d'abord savoir qu'il existe des inégalités de réussite scolaire qui peuvent être constatées dès l'école primaire qui dépendent de l'origine sociale des élèves. En effet, selon le ministère de l'Éducation nationale et de la recherche, 1 % des filles de cadres et professions intellectuelles supérieures et 1,5 % des fils de cadres et professions intellectuelles supérieures sont en retard à l'entrée en 6^{ème} en 2021 c'est-à-dire qu'ils ou elles ont redoublés à l'école primaire. Or, pour les enfants d'ouvriers ces proportions s'élèvent respectivement à 4,4 % et 5,8 %. D'ailleurs, 6,6 % des élèves entrés en 6^{ème} en 2021 et venant d'une école publique appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire REP ou REP+ ont au moins 1 an de retard contre seulement 3,7 % pour ceux venant d'écoles hors réseaux d'éducation prioritaire. Or, vous le savez, les établissements classés REP ou REP+ regroupent plus fréquemment que dans les autres établissements des élèves de milieu défavorisés.

Dans l'enseignement secondaire, concentrons-nous au lycée. Le choix des différentes voies est socialement différencié. En effet, selon le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (Repère et références statistiques 2022), à la rentrée 2021, dans l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat du second degré, presque 1 élève sur 4 est enfant d'ouvriers (23,4% exactement). Cette proportion s'élève à 32,4 % dans les formations professionnelles en lycée, 25,3 % dans les formations de 1^{ère} et terminale technologiques et à seulement 15,3 % en voie générale. En comparaison, les enfants de professions libérales, de cadres et d'enseignants sont surreprésentés en filière générale (36,2% des élèves) et sous-représentés en voie technologique (17,3 % des élèves) et encore plus dans les formations professionnelles des lycées (7,8 % des élèves).

Niveau de diplôme dix ans après l'entrée en sixième selon le milieu social (en %)



Lecture : dix ans après leur entrée en sixième en 2007, 86 % des enfants d'enseignants sont titulaires d'un baccalauréat général ou technologique.

Champ : France métropolitaine.

Source : DEPP, SIES-MESR, panel d'élèves entrés en sixième en 2007.

Qu'en est-il dans l'enseignement supérieur ? L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2021-2022, 34,7 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession de cadre ou intellectuelle supérieure (CPIS), contre 10,9 % avec des parents ouvriers et 17,2 % employés. Précisons qu'en France, en 2022, les emplois de CPIS regroupaient 21,7 % du total des emplois ; les emplois d'ouvriers en représentaient 18,9 % et les emplois d'employés 26 %. Les enfants de CPIS ils sont notamment surreprésentés dans les filières médicales, droit-science politique et filières scientifiques. Dans les écoles d'ingénieurs relevant de l'université, les enfants de cadres représentent 45,5 % des effectifs contre 7,9 % pour les enfants d'ouvriers. Pour les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) et prépa intégrées, plus de la moitié des étudiants sont enfants de CPIS contre moins de 7 % d'enfants d'ouvriers. À l'inverse, en section de techniciens supérieurs, les enfants d'ouvriers représentent presque un quart des effectifs (22,5%) contre seulement 15,5 % d'enfants de CPIS.

Ainsi, il existe encore des inégalités scolaires (de réussite et de parcours) selon l'origine sociale à l'école à tous les niveaux d'enseignement. Il existe d'autres formes d'inégalités de réussite ou des parcours scolaires et notamment selon le sexe.

1.2.4 Mais ce processus de démocratisation reste partiel et inachevé : l'évolution des inégalités de réussite et de parcours selon le genre.

Tout d'abord, vous le savez, les filles réussissent mieux que les garçons à l'école. Toutefois les orientations et donc les diplômes obtenus diffèrent conduisant à des perspectives d'emploi et de positions sociales inégales.

Dès l'école élémentaire, la part des filles ayant une maîtrise suffisante aux évaluations de compétences en Français est supérieure à celle des garçons et cet écart en leur faveur va se maintenir jusqu'au lycée. En mathématique par contre à partir du CE1 cet écart est en leur défaveur et va se creuser encore plus au lycée.

Plus globalement, les filles réussissent mieux au diplôme national du brevet que les garçons, avec un taux de réussite de 91,2 % contre 85,1 % en 2021. Si l'on s'intéresse au taux d'obtention du baccalauréat, le même constat peut être fait, quel que soit le type de baccalauréat (voie générale, technologique ou professionnelle). Par exemple en filière générale le taux d'obtention du baccalauréat est de 98,1 % chez les filles contre 96,8 % chez les garçons. En filière professionnelle cet écart est plus important 89,5 % de réussite chez les filles contre seulement 84,6 % chez les garçons. Enfin, si l'on s'intéresse aux études supérieures, 55 % des femmes sorties de formation initiale en 2019 sont diplômées du supérieur contre seulement 45 % des hommes. En moyenne, sur les trois années 2018,2019 et 2020, 31 % des femmes et 21 % des hommes sortent de formation initiale avec un diplôme de master, de doctorat ou d'équivalent.

Cependant, les choix d'orientation des filles et des garçons se traduisent par des parcours différents selon les spécialités et les filières. Les filles sont relativement moins nombreuses dans les filières professionnelles et dans ce type d'orientation s'orientent majoritairement vers les spécialités et séries qui débouchent sur des métiers très féminisés (spécialités sanitaires ou sociales). En série générale, en terminale, en 2021, les filles représentent 11 % des effectifs ayant choisi la doublette mathématiques/Numérique sciences de l'informatique et sont également sous-représentées dans la doublette mathématiques/physique-chimie (seulement 35 %). Par contre, leur part est 7 fois plus élevée que celle des garçons pour la doublette Humanités, littérature et philosophie / LLCER (85 %). L'orientation dans le supérieur prolonge les choix opérés au lycée. Les filles s'orientent davantage vers les formations relevant de la santé et des lettres et les garçons se tournent davantage vers des formations technologiques ou scientifiques.

2. Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire dans la construction des trajectoires individuelles de formation ?

Dans le point précédent, vous avez pu constater la persistance d'inégalités de réussite scolaire contribuant à des trajectoires individuelles de formation différenciées. Cette deuxième partie vous permettra de comprendre qu'il existe une multiplicité de facteurs d'inégalités de réussite scolaire.

2.1. Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux : l'importance du capital culturel et les investissements familiaux peuvent expliquer la réussite scolaire.

Tout d'abord les dotations en capital culturel peuvent expliquer en partie les constats précédents. Ce concept désigne d'une part ce que Pierre Bourdieu nomme le « capital objectivé » c'est-à-dire les biens culturels possédés (livres, œuvres d'art comme des peintures, sculptures..., instruments de musique...) et d'autre part le capital culturel intériorisé par l'individu. Il s'agit ici des manières de penser, d'agir, de ressentir, de tenir son corps, d'occuper l'espace, les façons de parler, les connaissances culturelles (références littéraires, artistiques...) qui font partie de l'environnement de l'individu et qui sont transmises et intériorisées au cours du processus de socialisation. Ce capital culturel peut être « institutionnalisé » par l'école via la délivrance de diplômes qui, ainsi, certifient un niveau de capital culturel. Or, souvenez-vous, la socialisation familiale est socialement différenciée en fonction du milieu social d'origine. Les familles transmettent à leurs enfants du capital culturel mais celui-ci est différencié selon le milieu social d'origine. Or, les catégories favorisées disposent d'un capital culturel plus proche de celui attendu et valorisé par l'école. Les enfants issus de ces milieux ont des parents plus diplômés avec des pratiques culturelles qui s'ajustent plus facilement à la culture scolaire. Les enfants issus de ces catégories ont donc hérité et acquis des dispositions culturelles qui les avantagent dès le début de leur scolarité par une grande familiarité avec les livres, les raisonnements abstraits bref tout ce que valorise l'école. Les sociologues ont aussi pu montrer que le capital linguistique transmis diffère, c'est-à-dire la richesse du vocabulaire, la correction grammaticale, la façon de s'exprimer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, la capacité à argumenter en passant par l'abstraction, les références mobilisées... Ainsi, il existe un lien entre l'origine sociale et les inégalités de réussite scolaire. Attention, cela ne veut pas dire que dans les autres milieux sociaux, il n'y a pas de transmission culturelle mais celle-ci peut-être plus éloignée de celle attendue par l'école. Le capital culturel des parents peut aussi avoir un impact sur les choix d'orientation des élèves et donc sur leurs trajectoires professionnelles. Comme nous l'avons vu l'accès aux différents baccalauréats et à l'enseignement supérieur s'est développé, on a parlé de massification scolaire. Ceci se traduit dans les aspirations des familles et des jeunes en matière d'éducation quel que soit le milieu social d'origine. En France, en 2018, l'enquête Pisa a montré que près de 80 % des élèves de 15 ans comptaient obtenir un diplôme du supérieur. Pour autant, il n'en demeure pas moins que des inégalités en matière d'ambition scolaire et donc d'orientation perdurent selon le milieu social d'origine des élèves. Par exemple, en France, en 2018, 89 % des élèves issus de milieux favorisés comptent obtenir un diplôme du supérieur, contre 69 % parmi les élèves de milieu défavorisé. Cela peut s'expliquer en partie par une moindre réussite scolaire des élèves issus de milieux moins favorisés, mais aussi par d'autres éléments. En effet, à niveau scolaire égal, les choix d'orientation au lycée et dans le supérieur diffèrent selon l'origine sociale. Certains élèves qui réussissent bien voire très bien à l'école ont des ambitions scolaires en deçà de ce à quoi ils pourraient prétendre compte tenu de leur niveau. En France, en 2018, 20 % des élèves de 15 ans ayant un bon niveau, issus de milieux défavorisés ne comptent pas obtenir de diplôme de l'enseignement supérieur contre seulement 8 % pour ceux issus de milieux favorisés. On peut expliquer cela en partie par les contraintes financières, leur faible capital économique, pour ce qui est de l'enseignement supérieur. Si l'on s'intéresse à l'orientation en lycée, où la contrainte financière est moindre, 30 % des enfants d'ouvrier non qualifié, entrés en sixième en 2007, obtenant au brevet une moyenne entre 8 et 10 au contrôle continu demandent une orientation en seconde générale et technologique. Les 2/3 des enfants de cadre, enseignant et profession libérale aux résultats équivalents formulent ce vœu. 98 % des enfants de cadre, enseignant ou profession libérale ayant une moyenne entre 12 et 15 demandent une filière générale et technologique contre seulement 84 % des enfants d'ouvriers ayant de bons résultats. Cela veut dire qu'au-delà des aspects financiers et des résultats scolaires les choix d'orientation au lycée et dans le supérieur peuvent s'expliquer par la famille, particulièrement les professions exercées qui déterminent la plus ou grande ambition scolaire et professionnelle. De plus, les parents n'ayant pas fait d'études supérieures n'ont pas forcément les informations sur les différentes filières, sur l'organisation parfois complexe du supérieur ni sur les différents débouchés possibles. Ne pas avoir d'exemples proches contribue aussi à être moins informé sur les coûts des

études, les aides possibles et les bénéfiques futurs. D'ailleurs, à résultats scolaires égaux, les élèves issus de milieux défavorisés ont tendance à sous-estimer leurs capacités scolaires et leurs chances de réussite d'où des choix socialement différenciés.

Les inégalités culturelles dont nous venons de parler se traduisent assez tôt en inégalités scolaires. Les familles vont alors plus ou moins consciemment adopter des pratiques pour favoriser la réussite scolaire de leurs enfants. Les études montrent que c'est plutôt dans les catégories moyennes et supérieures que ce « travail » éducatif se fait. Ainsi, les enfants vont acquérir des compétences (langage, logique, mémoire, éveil culturel, développement psycho-moteur, motricité fine, lecture...) à travers les interactions, les sorties ou encore les jouets. Par exemple, des sociologues ont montré le double jeu des jouets. Évidemment, ils ont une fonction récréative mais aussi des fonctions éducatives explicites et parfois implicites. Ils permettent l'acquisition d'aptitudes et compétences qui seront alors utiles pour les apprentissages scolaires ou permettent de réutiliser ces apprentissages à travers le jeu. Or, la perception récréative/éducative du jouet est socialement différenciée selon ces enquêtes.

42 % des parents de catégories supérieures déclarent que les jouets reçus à Noël sont majoritairement éducatifs contre seulement 14,6 % des parents de catégories populaires.

Certaines familles vont aussi chercher à développer l'apprentissage de langues étrangères (cours de langues, nounou étrangère, séjours linguistiques) ou encore le développement de compétences informatiques à travers des stages (payants) de codage de jeux vidéo où les enfants en s'amusant apprennent à coder, à traduire en langage informatique des histoires qu'ils créent, collaborent en « s'amusant » en équipe. Cela peut également prendre la forme d'aide aux devoirs (par les parents, fratrie..), de cours particuliers si besoin. On peut alors parler d'investissements familiaux, c'est-à-dire un ensemble d'actions plus ou moins intentionnelles des parents qui visent à développer et transmettre le capital culturel au sein de la famille afin de favoriser la réussite scolaire de leurs enfants.

Attention, cela ne veut pas dire que les familles de milieux moins favorisés ne sont pas mobilisées dans la réussite scolaire des enfants mais cette aide et ce soutien sont souvent plus limités en raison de dotations culturelles insuffisantes ou mal adaptées à ce que demande l'école.

Toutefois, il faut se garder de tout déterminisme. Rappelez-vous qu'il existe des trajectoires improbables de réussites ou d'échecs (voir le chapitre de première « comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportements ? »).

2.2. Le rôle de la socialisation selon le genre.

2.2.1. La socialisation genrée a des effets sur la réussite et les parcours scolaires.

Précédemment nous avons constaté qu'il existait des inégalités en matière de performances scolaires entre les filles et les garçons mais également des choix d'orientation différenciés. Les sociologues vont donc investir le champ de l'éducation et de l'école en l'abordant par le genre pour expliquer un paradoxe : comment expliquer que les filles bien que connaissant plutôt une meilleure réussite scolaire que les garçons, restent relativement tenues à l'écart des zones d'excellences scolaires et des positions socialement les plus valorisées ?

Certaines études montrent que les valeurs et comportements dits « féminins » permettent aux filles une meilleure réussite scolaire mais à partir du lycée cela va les « pénaliser » dans leurs choix d'orientation. La socialisation féminine semble plus attachée au respect des consignes et des méthodes, au calme, à l'écoute, à la patience ; leurs pratiques sont plus régulées et acceptent mieux les règles scolaires. Cela va jouer en leur faveur et être un atout dans leur scolarité en primaire et au collège particulièrement. D'ailleurs en primaire et au collège, l'appréciation « elle est très scolaire » est positive et valorisante. Par contre à partir du lycée mais surtout dans le supérieur, cela va plutôt jouer en leur défaveur notamment dans les filières associées à l'excellence scolaire. En effet, dans ces filières, spécialités, etc., là où le jeu scolaire exige davantage l'esprit de compétition et la prise d'initiatives, leur socialisation semble un handicap. En effet, les valeurs plus spécifiquement féminines portent plus sur l'entraide, la coopération et l'empathie que sur la compétition ou

l'autonomie. Enfin, certaines études montrent que les valeurs et comportements dits « féminins » (goût pour la relation à l'autre, à l'échange et au langage, sensibilité, etc.) vont les « pénaliser » dans leurs choix d'orientation. Elles choisissent en effet moins que les garçons les filières dans lesquelles les mathématiques et les sciences sont fondamentales et qui offrent de nombreux débouchés dans les classes préparatoires et les grandes écoles ; elles choisissent plus des spécialités ou des filières de nature littéraire ou sociale offrant de moins nombreux débouchés très valorisés.

À l'inverse, la socialisation genrée des garçons (valorisant donc la virilité, la compétition, l'autonomie, les sciences et les techniques) leur porte un peu préjudice avant le lycée (refus plus fréquent de l'autorité) mais beaucoup moins à partir du lycée et surtout après. Ainsi, au collège, réussir à l'école peut être dénoncé comme féminin d'où un rejet de l'école avec des comportements virils ou un investissement uniquement dans des matières connotées « masculines » (mathématiques, sciences, sport notamment) en délaissant plus celles connotées plus « féminines ». Les garçons ont été de plus davantage socialisés dans les interactions, plus de temps leur a été consacré (y compris pour la discipline), considérés alors comme moins scolaires... ce qui va constituer des atouts dans leur parcours : lorsqu'il faut faire preuve de plus d'initiatives et qu'il faut accepter la compétition scolaire. Finalement cette socialisation différenciée entre les filles et les garçons a pour effet en partie de constituer des compétences différentes entre les filles et les garçons (distance aux mathématiques par exemple alors qu'à la sortie du collège filles et garçons ont le même niveau) ou tout du moins des aptitudes différentes entre les filles et les garçons. On retrouvera ainsi plus de garçons dans les filières ou dans les spécialités scientifiques plus porteuses d'avenir dans l'enseignement supérieur et en termes d'emploi.

2.2.2. Des anticipations genrées : l'orientation scolaire dépend des métiers possibles envisagés par les filles et les garçons.

On peut également rendre compte des scolarités différenciées entre filles et garçons à l'aide d'explications concernant les anticipations et les mobilisations féminines. Les filles anticiperaient ce qu'elles vont pouvoir faire de leur capital scolaire sur le marché du travail, si elles vont pouvoir vraiment l'exploiter. Or, le marché du travail est moins favorable aux femmes qu'aux hommes même lorsqu'elles sont diplômées (même du supérieur) que ce soit en matière de type d'emploi dans l'industrie ou le BTP ou de niveau hiérarchique, ingénieure ou PDG par exemple (des stéréotypes peuvent effectivement perdurer sur les emplois que les femmes peuvent tenir) . Ainsi, les filles adapteraient leur investissement scolaire à ce qui les attend dans la vie professionnelle (plafond de verre et type de formation). En plus de l'anticipation du marché du travail, les filles anticiperaient également les difficultés associées à certains emplois sur le marché matrimonial et sur la vie de famille future. Prendre en compte cela, permet d'expliquer le type de formation que les filles choisissent davantage que les garçons. Ainsi, les formations débouchant sur une activité professionnelle intense (formations professionnelles et techniques, formations d'excellence menant à des métiers d'innovation ou d'encadrement gourmands en temps de travail) sont relativement désinvesties par rapport à des formations plus générales notamment dans le domaine des humanités ou de la santé (anticipant une possibilité d'exercer en « libéral », de manière donc plus libre). De plus, même en filière scientifique ou avec des spécialités scientifiques, les filles choisissent davantage des carrières médicales (là où le poids des mathématiques est moins important, ...; elles ont de plus intériorisé via le processus de socialisation l'idée qu'elles seraient moins « douées » que les garçons en sciences mais qu'elles feraient preuve de qualités féminines plus adaptées aux métiers de la santé : le souci des autres, l'empathie, le calme, l'écoute, la bienveillance. Ainsi cette socialisation genrée participe à la reproduction de stéréotypes ayant un impact sur les choix de formation et donc de carrière professionnelle et de position sociale.

La socialisation genrée peut aussi conduire les filles à s'auto-censurer et s'auto-éliminer de certaines filières aussi par manque de confiance en elles ou sentiment d'illégitimité (qui peut être renforcée par l'école elle-même (voir 2.4).

Enfin, certains sociologues ont croisé l'influence du genre et du milieu social. Dans les milieux populaires, la meilleure réussite des filles que les garçons à l'école, peut être analysée comme un

moyen pour elles d'émancipation individuelle. On peut relier cette analyse aux réussites improbables ou à un moyen de sortir de rôles sexués traditionnels (comme vous l'avez peut-être vu en classe de 1ère).

2.3. Le rôle des stratégies familiales.

Aujourd'hui, le diplôme a un fort impact sur la trajectoire professionnelle, par voie de conséquence sur la position sociale et cela renforce la compétition scolaire. Les parents vont alors mettre en place des stratégies pour accroître les chances de réussite scolaire de leurs enfants. Elles vont mobiliser leurs différentes ressources (capital économique, culturel et/ou social) pour favoriser la réussite de leurs enfants. Or, toutes les familles ne disposent pas des mêmes ressources. Certaines familles adoptent des stratégies résidentielles motivées par la qualité et la réputation des établissements scolaires. Cela pourra donc avoir un impact en termes de résultats scolaires pour leurs enfants mais aussi de trajectoires individuelle de formation. Certaines familles déménagent alors dans les quartiers dont l'adresse est associée à un établissement prestigieux en raison de la carte scolaire qui associe une zone d'habitation à des établissements scolaires d'enseignement public. Ce déménagement permet alors la scolarisation d'un établissement choisit par la famille. Certaines familles cherchent à contourner la carte scolaire en achetant dans ce quartier une chambre de bonne, un espace, un garage pour ponctuellement avoir une adresse dans cette zone. D'autres, n'ayant pas une dotation en capital économique permettant un déménagement ou un achat dans la zone voulue vont alors mobiliser leur capital social pour être domiciliées chez quelqu'un qui habite la zone afin de contourner la carte scolaire.

Les familles peuvent aussi mobiliser leur connaissance du système éducatif pour choisir des options, des langues rares ... qui ne sont présents que dans certains établissements pour éviter celui de leur secteur. Une autre stratégie consiste en la mise en concurrence de l'enseignement public et privé. Un moyen de contourner la carte scolaire et d'éviter l'établissement public associé à l'adresse est de scolariser son enfant dans un établissement privé. En analysant le tableau ci-dessous, qui concerne une étude centrée sur les élèves qui entrent en sixième en 2015 dans la commune de Paris, on peut constater que les enfants de milieu social très favorisé représentent 50 % des élèves. Or, les collèges de secteur ne comptabilisent que 40 % d'enfants très favorisés et 1/4 d'enfants issus de milieux défavorisés. Par contre, 72 % des élèves de collège privé sont des enfants de catégories très favorisées et seulement 4,2 % sont des enfants de milieu défavorisé. La proportion d'enfants très favorisés ayant choisi un collège public hors secteur (et donc demandé une dérogation) est supérieure à celle des autres milieux sociaux. Toutefois, on s'aperçoit que ces stratégies concernent aussi les familles de milieux moyens et défavorisés qui scolarisent aussi leurs enfants dans un autre établissement que celui du secteur mais ils restent davantage dans le public.

Répartition des élèves de sixième en fonction du collège de scolarisation et du milieu social des parents, à Paris, à la rentrée 2015 (en %)

Milieu social des parents	Collège de secteur*	Collège public hors secteur	Collège privé	Ensemble des élèves
Très favorisé	40	38,7	72,7	49,7
Favorisé	7,9	8,4	6,8	7,6
Moyen	26,4	26,7	16,3	23,3
Défavorisé	25,8	26,2	4,2	19,3

Lecture: parmi les élèves entrant en sixième, résidant et scolarisés à Paris, qui sont scolarisés dans leur collège de secteur, 40% sont issus de milieux sociaux très favorisés.

Source: "La ségrégation sociale entre collèges: un reflet de la ségrégation résidentielle nettement amplifié par les choix des familles, notamment vers l'enseignement privé", *Insee Analyse*, septembre 2018.

* Collège de secteur: la carte scolaire assure la possibilité de se scolariser dans un établissement proche du domicile. Pour aller dans un collège public autre que celui de son secteur, il faut faire une demande de dérogation.

Dans ces stratégies les parents cherchent à accroître les chances de réussite scolaire de leurs enfants. Pour les familles de milieux populaires c'est la recherche d'un établissement avec plus de mixité sociale qui motive leur choix en recherchant des établissements mieux réputés pour avoir des conditions d'apprentissage meilleures. Pour les familles de catégories supérieures ces stratégies sont davantage motivées, d'après de nombreux sociologues, par la recherche d'un « entre-soi » et d'évitement des classes populaires, elles-mêmes justifiant leur choix par un meilleur encadrement, un meilleur suivi et de meilleurs taux de réussite des élèves. Or ces stratégies ne sont pas sans conséquences sur la composition sociale des établissements. Elles renforcent un processus de ségrégation sociale des établissements scolaires et accentuent les inégalités de réussite entre les établissements et les élèves. Or, comme nous l'avons déjà évoqué, les études montrent qu'une plus grande mixité sociale est favorable aux enfants de milieux moins favorisés sans nuire aux autres.

2.4. Le rôle propre à l'École.

2.4.1. L'école peut-être aussi tenue pour responsable des inégalités sociales de réussite et de parcours scolaire.

On peut de nouveau utiliser les analyses de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron qui montrent que l'École attend et valorise de la part des élèves des dispositions qu'elle ne leur transmet pas toujours explicitement.

En effet, rappelez-vous, nous avons vu précédemment que les individus sont dotés en différents capitaux dont le capital culturel et que celui-ci varie en fonction du milieu social de l'individu. Selon leur analyse, l'École valorise le capital culturel des enfants de catégories supérieures, expliquant alors des inégalités de réussite scolaire et donc des parcours différents de formations entre les individus selon leur origine sociale.

L'institution, dont les professeurs font partie, valorise des compétences extra-scolaires acquises (héritées) dans le cadre familial : le langage, le mode de raisonnement, la culture générale... D'après Bourdieu, les élèves qui réussissent ne sont pas tant ceux qui le méritent mais ceux qui héritent d'un capital culturel proche de celui de l'école, attendu et valorisé par cette dernière. Celle-ci tend à exiger des élèves des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être, qu'elle ne leur transmet pas toujours, il existe des attentes implicites. Or, certains élèves acquièrent grâce à l'École des connaissances scolaires mais ne disposent pas forcément des attendus implicites permettant d'exploiter de manière pertinente ces connaissances (les enseignants parleront d'un travail trop scolaire !). Certains sont donc avantagés et valorisés en raison de leur dotation en capital culturel qui

peut valoriser les connaissances purement scolaires. Ces deux sociologues concluent que l'École légitime les inégalités sociales en laissant croire que l'échec scolaire est lié à des propriétés intellectuelles (manque de travail, manque de maîtrise des connaissances et compétences) alors que l'échec est en grande partie social : les enfants de milieux défavorisés n'ont ni l'habitude des activités scolaires (lecture, langage, sens de l'abstraction notamment) lorsqu'ils sont petits ni le sens des attendus implicites par manque de recul, de réflexivité sur le travail fait en classe. De même, l'École fait croire que ceux qui réussissent sont plus « doués », plus « travailleurs », leurs bons résultats provenant finalement de leur mérite. Ainsi, l'école reproduit des inégalités sociales et culturelles qu'elle transforme en de réussite et de mérite.

À l'École, les enseignants vont transmettre aux élèves les attendus des programmes par différentes démarches pédagogiques et vont avoir différentes pratiques pour le faire. Certains sociologues se sont donc intéressés à l'organisation des apprentissages dans les établissements, au sein des classes pour voir si cela peut également expliquer en partie les différentes inégalités constatées dans la partie précédente du cours.

Une autre analyse met en cause l'École lorsqu'elle prévoit des choix d'orientation qui laissent la décision de poursuivre ou non ses études, de faire des études longues ou difficiles au seul choix des parents qui savent moins que les enseignants les capacités de réussite de leurs enfants. En effet, comme nous l'avons vu, les enfants de milieu défavorisé vont moins choisir la filière générale que les enfants de milieu favorisé pour des résultats identiques au brevet. Les parents d'enfants de milieux favorisés ayant des résultats faibles au brevet vont quant à eux plus pousser leurs enfants dans un enseignement général plutôt que professionnel que les parents de milieu favorisé. Raymond Boudon, sociologue français, pense que ces choix sont le résultat du cumul de raisonnements individuels rationnels de comparaison coût-avantage de la poursuite d'études, à partir de contraintes ou d'avantages économiques, sociales et culturelles différentes selon les milieux sociaux. En effet, pour un élève d'origine défavorisée (dont les parents sont peu fortunés et qui ne sont eux-mêmes pas diplômés), le coût de chaque année d'études supérieures (en matière de renoncement à un salaire lorsque l'on poursuit ses études, de coûts financiers, de coût psychologique comme se séparer de ses amis, s'éloigner de ses parents ou devoir faire de difficiles efforts scolaires !) deviendra très vite élevé et supérieur au gain qu'il pense en retirer (en termes de salaire et de prestige futur). De plus, un diplôme du supérieur court sera, de toute façon, très supérieur à celui de ses parents : cela peut être une ambition raisonnable. À l'inverse, un enfant de milieu favorisé aura plutôt tendance à vouloir faire des études plus longues et plus valorisées. Vous le voyez, pour Raymond Boudon, le milieu social n'induit pas des compétences scolaires différentes et donc une réussite scolaire différente aux examens mais des attentes et des choix différents et donc des orientations et des parcours scolaires spécifiques. Et donc, plus l'École propose des choix d'orientation laissés libres aux familles, plus les inégalités de parcours scolaires seront importantes.

2.4.2. L'École participe aussi aux différences de formations et de réussite scolaire des filles et des garçons.

L'École est un facteur d'inégalités de réussite scolaire et de différence individuelles de formation selon le sexe tout en participant au processus de socialisation différenciée des filles et des garçons. Comme la famille, les enseignants et les acteurs du système éducatif, le plus souvent inconsciemment, utilisent des modèles genrés d'éducation et n'ont pas toujours le même regard sur ni la même attitude avec les filles et les garçons. Des études montrent que les professeurs interrogent davantage ces derniers que les filles, les incitent à plus d'autonomie, les encouragent plus en cas de bonnes performances et les répriment davantage en cas d'échec. Ces différences sont particulièrement nettes en mathématiques. On entend souvent que les garçons seraient « doués » en mathématiques, d'où des activités compensatrices en cas de difficultés alors que les filles sont jugées « naturellement moins douées » en mathématiques mais plus naturellement en lettres d'où un grand fatalisme en cas d'échec en mathématiques.

Dans leur cursus scolaire, les filles peuvent alors être moins valorisées et moins encouragées dans certaines matières ou filières notamment scientifiques, les filles allant moins dans les filières ou spécialités scientifiques les plus sélectives et les plus valorisées, comme nous avons pu le constater.

Ainsi, les comportements et les jugements « genrés » ont des conséquences en matière de réussite mais aussi d'orientation car intériorisés ils peuvent devenir des « prophéties » auto-réalisatrices, d'où les trajectoires individuelles de formation différenciées selon le sexe.

Chap 08. Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

1. L'École cherche à transmettre des savoirs à tous les enfants, favorisant ainsi l'égalité des chances.....	1
1.1 Quelles sont les missions de l'École dans les sociétés démocratiques ?	1
1.1.1 L'École, une instance d'intégration qui transmet des savoirs : l'exemple de la France.....	1
1.1.2. <i>L'École vise à favoriser l'égalité des chances : les mesures prises en France destinées à favoriser l'égalité des droits et des chances.</i>	2
1.2. Depuis les années 1950, l'École s'est-elle démocratisée ?	4
1.2.1. <i>Un long processus de massification qui se distingue du processus de démocratisation.</i>	4
1.2.2. <i>L'école s'est en partie démocratisée : un accès plus large pour l'ensemble des milieux sociaux.</i>	5
1.2.3. <i>Mais ce processus de démocratisation reste partiel et inachevé : la persistance des inégalités de réussite scolaire selon le milieu social.</i>	6
1.2.4 <i>Mais ce processus de démocratisation reste partiel et inachevé : l'évolution des inégalités de réussite et de parcours selon le genre.</i>	8
2. Comment expliquer les inégalités de réussite scolaire dans la construction des trajectoires individuelles de formation ?	8
2.1. Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux : l'importance du capital culturel et les investissements familiaux peuvent expliquer la réussite scolaire.....	9
2.2. Le rôle de la socialisation selon le genre.....	10
2.2.1. <i>La socialisation genrée a des effets sur la réussite et les parcours scolaires.</i>	10
2.2.2. <i>Des anticipations genrées : l'orientation scolaire dépend des métiers possibles envisagés par les filles et les garçons.</i>	11
2.3. Le rôle des stratégies familiales.	12
2.4. Le rôle propre à l'École.....	13
2.4.1. <i>L'école peut-être aussi tenue pour responsable des inégalités sociales de réussite et de parcours scolaire.</i>	13
2.4.2. <i>L'École participe aussi aux différences de formations et de réussite scolaire des filles et des garçons.</i>	14